

ESPACE CONSEIL FRANCE RÉNOV' DU PAYS DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Les Collectivités mettent à votre disposition
une équipe de professionnels pour :



Vous
informer



Vous aider à définir
votre projet



Vous assister
techniquement



Vous rechercher
des aides
financières

DES CONSEILS GRATUITS

**Rencontrez l'équipe du
COMAL-SOLIHA 51 lors
des permanences :**

- Du lundi au vendredi,
dans les locaux du
COMAL-SOLIHA 51
de 8h30 à 12h
et 13h45 à 17h30
Vendredi fermeture à 17h15
- Dans les locaux des
Maisons France Services
des communes de
Moumelon-le-Grand,
Sommesous, Courtisols
et Suippes (planning sur
le site du COMAL-SOLIHA 51)

Contactez-nous :

COMAL-SOLIHA 51,
l'expert de confiance
pour votre habitat
16 Bd Hippolyte Faure
51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
03 26 64 13 93
comal@solihha.fr
www.comalsolihha51.fr

0 800 772 930
(appel gratuit)

**N'HÉSITEZ PLUS,
RENSEIGNEZ-VOUS !**



ESPACE CONSEIL FRANCE RÉNOV' DU PAYS DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Service
public neutre
et gratuit

**Des conseils
pour
rénover
votre
logement**

LES COLLECTIVITÉS DU PAYS
DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

**VOUS AIDENT
À AMÉLIORER VOTRE LOGEMENT**

L'Espace Conseil France Rénov' est le service public, gratuit et indépendant, pour l'information, le conseil et l'accompagnement, dédié à la rénovation de l'habitat.

> Quels sont les objectifs ?

Les objectifs du dispositif sont les suivants :

- La lutte contre la précarité énergétique,
- Le maintien à domicile des personnes âgées et/ou en situation de handicap,
- La lutte contre l'habitat indigne,
- Le développement de l'offre locative,
- La réhabilitation et la remise sur le marché de biens du parc vacant ;
- La sensibilisation et l'accompagnement des propriétaires dans leur projet de rénovation pour répondre aux dernières normes environnementales en vigueur.

> Pour quels logements ?

Les logements du parc privé du Pays de Châlons-en-Champagne.

> Périmètre :

Pour bénéficier de l'accompagnement de l'Espace Conseil France Rénov', votre projet doit se situer dans le périmètre de la Communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne, de la Communauté de communes de la Moivre à la Coole ou de la Communauté de communes de la Région de Suippes.



- CA de Châlons-en-Champagne
- CC de la Moivre à la Coole
- CC de la Région de Suippes



> Pour qui ?

- Les propriétaires qui occupent leur logement (sous condition de ressources).
- Les propriétaires qui louent leur logement (personne physique ou morale) ou qui souhaitent remettre sur le marché un logement vacant.
- Les locataires, pour les travaux de maintien à domicile, avec l'accord du propriétaire.
- Les copropriétaires

Une démarche dynamique

1

Avant de commencer vos travaux, contactez l'Espace Conseil France Rénov' du Pays de Châlons par téléphone au **0 800 772 930** ou par e-mail au **comal@solih.fr**

(Appels et services gratuits ou rendez-vous aux permanences)

2

Un conseiller France Rénov' est à votre écoute pour vous expliquer toutes les démarches à suivre dans le parcours de rénovation de votre logement.

3

Un technicien se rend à votre domicile pour une visite technique et effectue un diagnostic gratuit et sans engagement (sous conditions).

4

Votre conseiller vous oriente vers les partenaires pour vous aider à monter le dossier de demande de subventions (sous conditions de ressources).

> Pour quels travaux ?

- Économie d'énergie : isolation, ventilation, chauffage...
- Maintien à domicile et adaptation du logement : douche adaptée, siège monte escalier...
- Remise aux normes de logement ancien ou dégradé.
- Rénovation pour louer.



Conditions :

Les travaux de rénovation énergétique doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment labélisés RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

Attention !



Ne commencez pas vos travaux et ne signez aucun devis avant d'avoir reçu nos conseils !